



La Musique au lycée Camille Saint-Saëns



L'option musique : Ouverte à tous ! Aucun niveau requis, sauf l'envie de chanter. La seule condition pour s'inscrire est une réelle appétence pour la musique dans toutes ses diversités, une certaine **curiosité musicale**. Depuis sa création, le lycée propose une option musique de la classe de seconde à la classe de terminale. Soient 3 heures hebdomadaires par niveau. Au programme, **pratiques vocales** (essentiellement) voire instrumentales, **étude de grandes oeuvres** de styles, époques et domaines géographiques différents, activités de création, apprentissage des outils d'analyse musicale.

La musique pour s'exprimer, prendre confiance en soi et envisager le grand oral du bac avec sérénité : s'exprimer en public, prendre confiance en soi à l'oral, travailler la voix, la posture et l'éloquence, argumenter, débattre... Bénéficie des notes du contrôle continu pour le bac !



La chorale : Ouverte à tous ! Aucun niveau requis. Seules la motivation et l'assiduité sont nécessaires. Le lycée propose depuis de nombreuses années déjà une **formation chorale de qualité** (pratique vocale individuelle et collective voire instrumentale). Outre le travail de technique vocale, la découverte d'un patrimoine musical et bien sûr le **plaisir de chanter ensemble**, l'intérêt du chœur est de participer à un **projet collectif** et de **se produire en public** lors des quatre concerts annuels. Pour l'inscription, ils suffit de se présenter à la première répétition en septembre (répétition chaque jeudi de 18h à 20h en salle de musique, 211). Affichage prévu au lycée début septembre.



Renseignements : Virginie Corret-Marillat, virginie.corret@ac-versailles.fr

